VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

920-922 rue Marengo, entre les rues Camp et Magasin,

Sur un terrain de 45 pieds.

MAISON SIMPLE A DEUX ETAGES,

2074 rue Poydras, près de la rue Galvez,

COTTAGE SIMPLE,

2719 rue Decatur,

Près de toutes les Manufactures du Troisième District.

Succession de John Skehan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.—No 93,950.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 10 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Theard, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 21 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot ou portion de terre, connu comme un lot et demi de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement dans le faubourg Est Bouligny, ancienne paroisse Jefferson, dans l'îlet No 28, lequel est borné par les rues Milan, Camp, Marengo et Magasin, désigné comme lot No 17 et une moitié du lot No 16, sur un plan dressé par Augustus S. Phelps, voyer, daté du 15 février 1849, une copie duquel est déposée en l'étude de L. E. Kenny, ancien notaire, ledit lot et demi-lot portion de terre en ceci décrit sont contigus l'un à l'autre et mesurant ensemble quarante-cinq (45') pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de cent douze (112') pieds entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations comprennent un cottage double, 920, 922 rue Marengo, contenant quatre chambres de chaque côté, avec grande cour, sur un côté entouré par de magnifiques résidences et tous les agréments.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Prieur, Lafayette et Johnson, désigné comme lot No 12 de l'îlet No 12, ledit lot mesurant trente (30') pieds trois (3") pouces de face à la rue Poydras, trente (30') pieds de largeur dans le fond et quatre vingt-sept (87') pieds neuf (9") pouces et deux lignes (2") sur la ligne de côté le divisant du lot No 13 et quatre-vingt-neuf (89') pieds cinq (5") pouces sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations comprennent une maison simple à deux étages, 2074 rue Poydras, contenant deux chambres à l'étage supérieur et un rez-de-chaussée et chambre dans la cour.

3. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Port, St Ferdinand et Chartres, désigné comme lot No 7 de l'îlet No 2, sur un plan, déposé comme plan No 61 en l'étude de Félix Grima, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesurant vingt deux (22') pieds, quatre (4") pouces et deux (2") lignes de face à la rue Decatur sur profondeur de soixante douze (72') pieds dix (10") pouces et quatre (4") lignes sur le côté du lot No 6 et de soixante cinq (65') pieds sept (7") pouces et deux (2") lignes sur le côté du lot No 8 avec une profondeur dans le fond de vingt et un (21') un pouce (1") pouce et quatre (4") lignes.

Les améliorations comprennent un cottage simple 2719 rue Decatur contenant trois chambres, chambre dans la cour, galerie sur le côté, allée dans le fond près de toutes les industries du Troisième District.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour tout les certificats nécessaires requis, aussi pour les recherches de ville et d'Etat. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication. Les taxes de 1911 devant être payées par l'acquéreur. Acte de vente passé devant Jas J. Woulfe, notaire.

E. P. Foley avocat.

8 déc—8 11 16 25—jan 1 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

2644 rue Quartier, près de la rue Broad.

Contenant Salon, Trois Chambres à Coucher, Chambre à Bain, Salle à Manger, Cuisine, Vestibule, Galerie de côté, Près des Chars de la rue Esplanade, Eglises, Ecoles et Marchés.

Succession de Eugène Quatrevaux.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No 94,016.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 10 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, bureau No 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. Kuhn, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 30 novembre 1910 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, Quartier, Dorgenois et Hôpital, étant l'îlet No 344, ledit lot est désigné par le No Dix-huit de l'îlet No Six, sur un plan dressé par A. De Armas, voyer, le 19 avril 1871, et déposé en l'étude de Jas Fahey, ancien notaire, comme plan No 2 du livre des plans No Un, ledit lot mesurant trente (30') pieds de face à la rue Quartier par cent cinquante-six (156') pieds neuf (9") pouces et une (1") ligne vers la rue Broad et cent cinquante-six (156') pieds, huit (8") pouces et cent et demi (7 1/2") lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Dorgenois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par un billet ou de un et deux billets de l'acquéreur faits à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant endosser et en plus de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1910, et déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat entre les mains de l'adjudicataire, l'acte de vente aux frais des acquéreurs par devant John Watt Duffy, notaire.

John D. Grace, avocat.

6 déc—8 11 16 25—jan 1 6 10

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1910.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune autre publication. Vous épargnera du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc! Il ne Coûte que 15-2 Cents par Jour, Etant à $6.00 pour 365 Jours.

Prix local, $6 00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL

PRIX $3.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui iront aux souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs Chambres 35 et 36, 926 Allée Commerciale coin de la rue Camp.

27 Nov—

VENTES A L'ENCAN

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Treize Lots à Bâtir de Choix dans le Sixième District

—Et—

Une Encoignure bien située pour les affaires, anciennement occupée par une Pharmacie.

No 2336 Valence, coin de la rue Howard

—A la—

Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI, 12 janvier 1911, à midi.

Succession de James O Brien.

No 93 081—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR LOUIS HUFFT, encanteur, bureau 826 rue Union, JEUDI, 12 janvier 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 6 décembre 1910, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les lots de terre suivants, situés dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 566, borné par les rues Howard, Cadiz, Liberté et Valence et désigné plus particulièrement comme suit: Le lot No 2 formant le coin des rues Valence et Liberté et mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence par une profondeur et face à la rue Liberté de cent vingt (120') pieds, ladite profondeur étant entre lignes parallèles.

Le lot No 3 mesurant trente (30) pieds de face à la rue Valence par une profondeur de cent vingt (120') pieds entre lignes égales et parallèles.

Le lot No 6 mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante (150') pieds, six (6") pouces.

Le lot No 7 mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante (150') pieds, six (6") pouces.

Le lot désigné par la lettre W mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence par une première profondeur sur la ligne la plus près de la rue Howard de quatre-vingt-neuf pieds (89') pieds, de là à la rue Liberté de dix (10') pieds, de là par une seconde profondeur de trente-un (31') pieds, de là vers la rue Liberté sur vingt (20') pieds, ayant cent vingt (120') pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Liberté et le séparant du lot No 7.

Le lot X mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt neuf (89') pieds.

Le lot Y mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre vingt neuf (89') pieds.

Le lot Z forme l'encoignure des rues Howard et Valence et mesure trente (30') pieds de face à la rue Valence sur une profondeur et façade de quatre vingt-neuf (89') pieds sur la rue Howard, ladite profondeur étant entre lignes parallèles, le lot No 12 mesure trente (30') pieds six (6") pouces de face à la rue Howard par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt (120') pieds, le tout d'après un plan d'arpentage de George de Armas, arpenteur et ingénieur civil, sous date du 21 novembre 1910.

Les lots de terre suivants, situés dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 582, borné par les rues Valence, Freret, Cadiz et Howard, étant plus amplement décrits comme suit:

Le lot A forme l'encoignure des rues Valence et Howard et mesure trente (30') pieds de face à la rue Valence par une profondeur et façade à la rue Howard de cent dix-sept (117') pieds, ladite profondeur étant entre lignes parallèles.

Le lot B mesure trente (30') pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes parallèles de cent dix sept (117') pieds.

Le lot C mesure trente (30') pieds de face à la rue Valence sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix sept (117') pieds.

Le lot D mesure trente (30') pieds de face à la rue Valence sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix-sept (117') pieds, le tout suivant un croquis de subdivision de George De Armas, arpenteur et ingénieur civil, en date du 21 novembre 1910.

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges avantages y appartenant, en de quelque façon en dépendant située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet 567, borné par les rues Valence, Howard, Sud Liberté et Upperline, et mesurant comme suit: quarante-cinq (45') pieds de face à la rue Valence sur une profondeur et façade à la rue Howard de cent dix (110') pieds, ladite profondeur étant entre lignes parallèles et étant composée de tout le lot No Dix (10) et de portion des lots 9 et 11, suivant un croquis de J. A. de Armas, arpenteur, daté du 6 janvier 1874, et annexé à un acte de J. A. Larouche, notaire, du 10 janvier 1874.

Ladite propriété dernièrement décrite et se trouvant dans l'îlet No 567 est indivise et appartient à l'hoirie et à Mme Wm J. Talbot, et par consentement de ladite Mme Wm J. Talbot, enregistré dans ces procédures et par ordre de la Cour, le tout de ladite propriété dernièrement décrite sera vendu et adjugé avec les (12) lots ci-dessus mentionnés suivant les termes ci-dessous indiqués.

Termes et conditions—Comptant; l'acheteur en les adjudications devant payer en sus et au-dessus du montant de leur enchère les taxes d'Etat dues et exigibles pour l'année 1910 et assumer toutes les taxes pour l'année 1911, et payer pour l'acte de vente devant Anthony J Rossi, notaire. Faire un dépôt de six (10 0/0) pour cent au moment de l'adjudication avec

LOUIS HUFFT, Encanteur,

826 rue Union.

Charles L. Désséchard, avocat pour l'exécutrice.

Ed. P. Foley, avocat pour les héritiers absents.

H. W. Robinson, avocat pour Mme Wm J. Talbot.

9 déc—9 11 16 25—jan 1 8 12

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison-Cottage Simple

Dans le Quatrième District

No 2826 RUE SARATOGA.

Succession de William H. Krone.

No 412, Vingt-Sixième Cour Judiciaire de District de la Louisiane pour la paroisse de St-Tammany.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY Co., W. H. Fitzpatrick, Encanteur—bureau No 338 rue Carondelet, MARDI, 20 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. M. Barne, juge de la Vingt Sixième Cour de District Judiciaire de la Louisiane pour la paroisse de St-Tammany, rendu, signé et enregistré en ce bureau le 10 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Saratoga (autrefois St-Patrick), Sud Rampart (autrefois St-Denis), Sixième et Washington, désigné comme No 13, sur un certain plan dressé par H. Moolhausen, architecte et voyer, daté du 25 juillet 1846 et déposé en l'étude de W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, par référence dans le livre des plans No 1. Le dit lot de terre mesure trente pieds de face à la rue Saratoga sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par ledit William H Krone, par acte d'achat de la Commercial Homestead Association, par devant Fred Zengel, notaire, le 21 mars 1906, enregistré dans le livre des transferts 154, folio 257. Les améliorations comprennent un cottage simple contenant environ 3 chambres, cuisine, hangar avec écurie, etc.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant faire 10 0/0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication et payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes exigibles après l'année 1910. Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant Jos. F Walton, notaire.

J. F. Fierson, avocat.

17 nov—17 20 27—déc 4 11 18 20

VENTES A L'ENCAN,

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le terrain pour bâtir, rue D'Hémécourt, coin Alexander (l'îlet rues Hennessey et Baudin).

L. E. Konrad vs O. J. Roling.

No 94,577—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 17 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 30 novembre 1910 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet 797 borné par les rues D'Hémécourt, Hennessey, Alexander et Baudin, désigné par le No 17 et mesurant 30 pieds de face à la rue D'Hémécourt sur 120 pieds de profondeur et faisant face à la rue Alexander, et formant le coin des dites deux rues.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1911, et devant déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. H. Robinson, W. J. Waguespack, avocats.

17 déc—17 18 25—jan 1 8 15 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le Joli Cottage Double sur Deux Terrains.

Nos 525-527 rue Deuxième, enseignure de la rue Division, l'îlet des rues Première et St Thomas.

Mme Maimie Mender, épouse de Antonio Tusa, vs Antonio Tusa.

No 90,195—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 17 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, le 6 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 525 et 527 rue Deuxième et comprenant un cottage double, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Division, Première et St Thomas, désigné par les Nos 4 et 5 sur un plan, par O. A. Hedin, le 2 janvier 1848, d'après lequel ils sont contigus et mesurent comme suit: Lot 4 mesurant 27 pieds 3 pouces 2.5 lignes de face à la rue Deuxième sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et le lot 5 mesurant 27 pieds 2 pouces, 2.5 de ligne de face à la rue Deuxième sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 120 pieds, ensemble avec l'usage d'une allée sur le fond desdits lots, 10 pieds, 10 pouces de largeur, s'étendant au travers de la rue St Thomas, de la rue Division.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication; et payer pour tous certificats et d'assumer les taxes de 1911 au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant P. H. Genaler, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. H. Robinson, avocat pour la demanderesse.

Merrick, Lewis et R. J. Schwartz, avocats pour le défendeur.

17 déc—17 18 25—jan 1 9 15 17

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de James Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95 416—Division E—Attendu que Mme Amélie Taylor, épouse de George Washington, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Taylor, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Henriques à Duchamp, avocats.

15 déc—15 19 24

Succession de Mme Bettie A. Withers, épouse de Thomas L. Macon, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 71,211—Division D—Avis est par le présent donné aux ordonateurs de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Bettie Withers Owen, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Florence Lieber, avocat.

8 déc—8 12 17

Succession de John W. Schoenermann

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95,356—Division D—Attendu que Christian Ansel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John W. Schoenermann, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. B. Howard, avocat.

8 déc—8 12 17

Succession de Albert L. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,760—Division D—Avis est par le présent donné aux ordonnateurs de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par la Commercial-Germania Trust & Savings Bank, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—

8 déc—8 12 17

Succession de Joseph Capuzet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 95,428 — Division C—Attendu que Estelle Capuzet, épouse de James Lickerish, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Capuzet, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Lautenschlager, avocat.

14 déc—14 18 23

Succession de Mme Mary Lyons, veuve de James Gallagher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 95,422—Division B—Attendu que Mme Annie Louise Kennelr, épouse divorcée de Manuel Federico, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary Lyons, veuve de James Gallagher, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—James B. Rosser, Jr, avocat.

14 déc—14 18 23

Succession de Augustin J. Cassard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,863—Division A—Avis est par le présent donné aux ordonnateurs de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par la Commercial-Germania Trust & Savings Bank, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Chas. J. Théard, Bach, Waiche & Beck, avocats.

10 déc—10 14 19

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 94,072—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL AND COKE COMPANY VS. NUNN-HEFFRON COAL COMPANY.

VENTE DE RECEVEUR

Mulets, Charrettes à Bascule, Harnais, Buggy, Pelles, Fourches et Balance pour peser le Charbon.

A l'Encan, JEUDI, 22 Décembre 1910, à 11 a. m., sur les lieux, Race Race et South Peters.

EN VERTU d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire intitulée Monongahela River Consolidated Coal and Coke Company vs Nunn-Heffron Coal Company, Dossier No 94,072 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, le vendrai à l'enchère publique, JEUDI le 22 décembre 1910 à la rue Race et Sud Peters, les effets suivants

7 Charrettes à bascule à deux roues.
1 Buggy
1 Jeu de harnais.
8 Fourches à charbon
7 Mulets.
7 Jeux de harnais pour charrettes.
10 Pelles pour charbon.
1 Balance pour peser le charbon

Conditions Comptant sur les lieux.

J. Onorato, REAL ESTATE

Encanteur, Bureau 910 rue Gravier.

P. M. Seiler, Receveur.

Rice & Montgomery, avocats pour le Receveur.

11 déc—11 18 22

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

Succession de Mary Davis, épouse de Thomas Lewis.

No 84,301—Cour Civile de District, Division E.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 2107 rue Ste-Anne, entre les rues Galvez et Johnson.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 5 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 29 novembre 1910, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances y appartenant, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Johnson, Dumaine et Galvez, désigné par le No quatre-vingt neuf (89) sur un plan par L. Brugier, ancien notaire de cette ville, daté le 26 juillet 1836 et déposé en l'étude de L. Fernand, ancien notaire, en cette ville, ledit lot mesurant en mesure française trente (30) pieds de face à la rue Ste Anne, sur quatre-vingt dix (90) pieds de profondeur. Les améliorations portant le No municipal 2107 rue Ste-Anne, et comprenant un cottage simple en briques couvert en ardoises et petit "shop" sur le côté, contenant 4 chambres, "shop", citerne, hangar, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1910, l'acte de vente pardevant Carl C. Friedrichs, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

4 déc—4 11 18 25—jan 1 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Malvina Conaty et als.

No 92,086—Cour Civile de District, Div. C.

Propriété du Cinquième District qui s'améliore

332 avenue Slidell, entre les avenues Brooklyn et Tôche, Cottage Simple,

419-21 rue Diana, entre Nunez et Tôche, Cottage Double,

1619 rue Verret, entre Diana et Newton, Cottage Simple.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Léonard L. Stern encanteur, —JEUDI, le 29 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 16 novembre 1910 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, le propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, avec les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la ville d'Alger, maintenant le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 27, borné par les rues Jackson, Monroe, Market et Madison, désigné par le No 15 dudit îlet et mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ladite propriété consistant en un cottage simple couvert en bardeaux, retiré de la banquette et contenant galerie, 4 chambres, etc., et portant le No municipal 232 avenue Slidell.

2. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 187 et mesurant les rues Decatur, De Armas, Franklin et Monroe, désigné par le No 5 et mesurant 30 pieds de face à la rue Decatur (maintenant rue Diana) sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles plus ou moins, la propriété ci dessus est connue par les Nos municipaux 419-21 rue Diana, et comprenant un cottage double couvert en bardeaux, contenant de chaque côté 2 chambres et galerie.

3. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 46 borné par les rues Verret, Newton, Decatur et Franklin, désigné par le No 8 et mesurant en mesure française 30 pieds 5 pouces et 8 lignes de face à la rue Verret sur une profondeur de 106 pieds 9 pouces et 9 lignes le divisant du lot No 9, et 106 pieds 6 pouces et 9 lignes, sur la ligne le divisant dans le fond des lots 4, 5, 6 et 7 et 40 pieds 1 ligne en largeur dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur. La portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1910. Les actes de vente pardevant James T. Nix, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd Encanteurs.

27 nov—27—déc 4 11 18 25 29

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Terrain enseigneur Galvez et Espagne.

SUCCESSION DE FRANÇOIS LACRO X. No 9,804—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

JEUDI, le 29 décembre 1910, à midi, à la Bourse 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Div. D, daté le 21 décembre 1910, pour le compte de la succession de François Lacroix, sera vendu à l'enchère:

Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 13, formant l'angle des rues Galvez et Espagne, dans l'îlet borné par les rues Johnson et avenue St-Roch et mesurant 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur et face sur la rue Johnson de 105 pieds et 1 pouce.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Charles Schneidau, notaire.

ALBERT PAUL, Encanteur.

W. W. Wall, avocat.

27 nov—27—déc 4 11 18 25 29

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

Succession de William George Rolfs

No 94,940—Cour Civile de District, Division D

EXCELLENT ENDROIT POUR BATIR

Rue Marengo, entre les rues Howard et Freret.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 5 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 29 novembre 1910, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre (dans le Sixième District, de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard, Marengo, Milan et Freret, désigné comme lot No Trois, de l'îlet 587, autrefois îlet No 105 de Est Bouligny, et mesurant trente pieds de face à la rue Marengo sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, le tout d'après un certificat daté du 15 avril 1895 annexé à un acte de vente par C. E. Leach et al. à L. Burns, Jr, passé pardevant Robert E. Upton, notaire, le 17 avril 1895.

Conditions—Un moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus de ses enchères les taxes d'Etat de 1910. L'acte de vente pardevant Rua Rosen, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

4 déc—4 11 18 25—jan 1 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

1° Fermant le coin de Belmont Place et de la rue Magnolia (dans l'îlet borné par la rue Toledano et l'avenue Claiborne).

2° Sur l'avenue Louisiana; entre la rue Willow et l'avenue Claiborne, (dans l'îlet borné par la rue Delachaise).

Edward Auren vs Joseph Bichow.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 94,863—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 janvier 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par la lettre A dans le block E, borné par les rues Magnolia et Toledano, et la Place Belmont et l'avenue Claiborne, sur un devis et certificat d'arpentage daté du 22 mars 1910 dressé par D. E. Seghers et fils, voyers, lequel est annexé à un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 24 mars 1910, d'après lequel devis ledit lot forme l'encoignure de la Place Belmont et la rue Magnolia, et mesurant cinquante huit pieds de face à la Place Belmont, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et façade à la rue Magnolia de soixante pieds, étant composé du tout du lot No Trente-deux, et la plus grande portion du lot No Trente et un sur un devis et certificat d'arpentage dressé par L. Dasey, voyer, le 6 mars 1909, une copie litographiée duquel est annexée à l'acte ci-dessus mentionné, le 24 mars 1910.

2. Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos sept et huit, dans l'îlet 666, borné par les avenues Louisiana, et Claiborne, les rues Willow et Delachaise, sur un certificat d'arpentage dressé par George de Armas, voyer, daté du 13 janvier 1904, annexé à un acte passé pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville le 10 mars 1905 étant une vente par J. M. Gelé à Frank Reese, les